

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume V. 1er Septembre, 1894, Numéro 13

---

---

## BULLETIN

---

22 Août 1894.

•• **Nouvelles diverses.**—Les lecteurs doivent se rappeler encore les fraudes des banques italiennes et en particulier de la banque romaine. La découverte de ces fraudes énormes, venant après l'affaire du Panama en France, a eu un grand retentissement en Europe. Des personnages politiques, anciens ministres pour la plupart, étaient impliqués dans ces sales transactions. Le procès Talango, c'est-à-dire le procès du principal inculpé et de ses prétendus complices, vient de se terminer à Rome. Les accusés ont été acquittés en cour mais ils sont loin de l'être dans l'opinion publique.—Les chambres françaises ont été brusquement prorogées aussitôt après le vote au Sénat de la loi contre les anarchistes. Cette clôture précipitée a empêché les violentes discussions qui auraient certainement eu lieu sur un prétendu complot de restauration monarchique formé par certains conservateurs au temps du Boulangisme.—La loi contre les anarchistes qui vient d'être votée au Parlement français a été acceptée par un certain nombre de députés catholiques et vivement combattue par d'autres. On a vu même à la chambre des députés Mgr d'Hulst et M. de Mun se séparer. M. de Mun a voté pour la loi et Mgr d'Hulst a voté contre. Au sénat M. Chesnelong et un certain nombre de députés de la droite se sont aussi opposés à la loi. Dans la presse catholique la *Croix* (de Paris) l'a combattue de toutes ses forces, craignant que le gouvernement puisse s'en servir pour baillonner les défenseurs de la religion et de l'ordre. L'*Univers*, au contraire, l'a approuvée, prétendant que les catholiques n'ont aucune raison de s'alarmer.—Un désastreux tremblement de terre a eu lieu en Sicile le 9 août. Deux villes, Fleri-Aci et Pisano ont été complètement détruites. Plusieurs autres villes ont éprouvé de grands dommages. Cinquante personnes ont péri dans ce désastre et il y a eu un grand nombre de blessés. La province de Catane a été le centre de ce tremblement de terre. Cette province a été autrefois souvent dévastée par les éruptions de l'Etna. La ville de Catane, capitale de la province est une ville de 98000 habitants. Elle est bâtie au pied de l'Etna.—Plusieurs gouvernements ont pris des mesures contre les anarchistes. La Suisse et les Etats-Unis notamment viennent de promulguer des lois sévères contre eux. L'expulsion des anarchistes est surtout l'objet de la loi suisse. Quant à la loi américaine, son principal but est de leur interdire l'entrée du pays. Les anarchistes qui viendront aux

Etats-Unis seront renvoyés en Europe aux frais des compagnies qui les auront transportés.

\* \* \*

\* \* **Reliques.**—Le 5 août une magnifique fête religieuse a eu lieu à Burlington, état du Vermont. Il s'agissait de la translation dans la cathédrale d'un anneau de l'une des chaînes de saint Pierre et d'un *fac-simile* des mêmes chaînes. La *Semaine Religieuse* de Montréal, contient un compte rendu détaillé des belles cérémonies qui ont eu lieu en cette occasion. Etaient présents 4 archevêques, 6 évêques, un grand nombre de prêtres et une foule énorme de fidèles. On évalue à 8000 le nombre des spectateurs qui se pressaient sur le parcours de la procession.

La châsse qui contenait les reliques était escortée par une garde d'honneur comprenant des délégués de toutes les paroisses catholiques du diocèse de Burlington.

Une messe pontificale a été chantée par Mgr Corrigan, archevêque de New-York, et un salut solennel a été chanté par Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Il y a eu deux sermons de circonstance, l'un par Mgr Bradley, évêque de Manchester, et l'autre par le R. P. Doherty, jésuite de Montréal.

La relique de Saint-Pierre a inspiré à l'un des prédicateurs une belle comparaison. "L'anneau de Saint-Pierre, ici présent," dit Mgr Bradley, "c'est le symbole de la succession non interrompue des papes et des évêques depuis les apôtres; c'est le symbole de l'apostolicité des dogmes de l'Eglise catholique. Dans la suite des papes, Léon XIII est le dernier des anneaux de la chaîne apostolique, comme Saint-Pierre en fut le premier anneau, forgé par Notre-Seigneur Jésus-Christ, fondateur de la seule vraie religion."

\* \* \*

\* \* **Jeanne d'Arc.**—Dans le cours de la session qui vient de finir en France, le sénat a voté une proposition tendant à l'établissement d'une fête patriotique en l'honneur de Jeanne d'Arc. Dans la pensée d'un certain nombre, cette fête ne doit être qu'une fête nationale, mais cela ne suffit pas. En effet pour le plus grand nombre, elle sera tout à la fois une fête nationale et religieuse, car pour le vrai patriotisme français la religion et la nationalité sont étroitement unies.

La proposition dont je viens de parler a été votée par une majorité assez considérable. Les francs-maçons s'y sont opposés mais en vain. Voici cette proposition :

*Article premier.*—La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

*Art. 2.*—Cette fête a lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

*Art. 3.*—Il sera élevé, en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la place

de Rouen où elle a été brûlée vive, un monument avec cette inscription :

A JEANNE D'ARC

LE PEUPLE FRANCAIS RECONNAISSANT

Cette proposition n'est pas devenue loi parce qu'elle n'a pas encore été votée par la Chambre des Députés. Cette dernière l'a renvoyée à une commission spéciale qui n'a pas encore fait son rapport.

Maintenant que l'élan est donné, on peut être certain que la loi instituant la fête en l'honneur de la grande libératrice sera votée dans un avenir prochain. Les sans patrie et les francs-maçons s'y opposeront probablement encore, mais ce sera en vain.

\*.\*

\*.\* **Grève.**—Le président des Etats-Unis vient de nommer une commission chargée de rechercher quelles sont les causes de la dernière grève des employés des chemins de fer. Cette commission est composée de trois membres. Elle a dû tenir sa première séance publique à Chicago le 15 août. Cette grève qui a menacé de dégénérer en une sanglante guerre civile n'a heureusement pas eu une longue durée. Et cependant elle a eu des conséquences extrêmement désastreuses. Il y a eu des pertes de vie, et les pertes simplement matérielles sont énormes. Elles se chiffrent par des millions. La responsabilité des auteurs de cette grève est terrible. Puisse-t-elle faire réfléchir ceux qui seraient tentés d'imiter leur odieuse conduite.

\*.\*

\*.\* **Tarif.**—Après plusieurs mois de violents débats, le Congrès des Etats-Unis a enfin passé un bill qui modifie le tarif McKinley. Ce tarif qui était le plus prohibitif de tous les tarifs américains se trouvera abrogé lorsque le président aura signé le nouveau tarif. La Chambre des Représentants avait adopté le bill Wilson qui opérerait des changements radicaux et qui était très favorable au commerce canadien. Malheureusement le Sénat a rejeté un grand nombre de dispositions de ce tarif et il en a fait une mesure bien moins acceptable. Afin de ne pas éterniser les débats, la Chambre des Représentants a accepté les modifications du Sénat sauf à y faire de nouveaux changements à la prochaine session du Congrès. Tel qu'il est le nouveau tarif favorise un peu plus notre commerce avec les Etats-Unis mais il y a encore beaucoup à faire.

\*.\*

\*.\* **Nécrologie.**—Dans le cours des derniers mois sont décédés au Canada :

1° Billa Flint, sénateur. Il est né à Elizabethtown, comté de Leeds, Ontario, le 9 février 1805. Il a été député à l'Assemblée législative du Canada pour Hastings de 1847 à 1851, et pour Has-

tings Sud de 1854 à 1857. Il a aussi été conseiller législatif pour la division de Trent depuis 1863 jusqu'à la confédération. Il était sénateur depuis mai 1867. M. Flint était libéral en politique.

2° John Glazier, sénateur. Il est né à Lincoln, comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick, le 3 septembre 1809. Pendant plusieurs années il a représenté le comté de Sunbury dans l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Il a été nommé sénateur le 14 mars 1868. Il appartenait au parti libéral.

3° William Henry Chaffers, sénateur de la division de Rougemont. Il est né à Québec le 2 août 1827. Il était marchand. M. Chaffers a représenté le comté de Rouville dans l'assemblée législative du Canada en 1856 et 1857. Il a été aussi conseiller législatif pour Rougemont de janvier 1864 jusqu'à la Confédération. Il a été nommé sénateur en 1867. M. Chaffers était libéral en politique.

4° Ubalde Mazurette, le philanthrope et l'homme charitable par excellence. Le père Mazurette—c'est ainsi qu'il était connu—était âgé de 76 ans. Il est né à Verchères le 16 mai 1818, mais il a passé la plus grande partie de sa vie à Montréal où sa mémoire sera toujours vénérée. Il a fondé le *Refuge des Vieillards et Infirmes*, dédié au Sacré-Cœur de Jésus. C'est dans cet asile qu'il a exercé, pendant bien des années les œuvres de charité qui en ont fait un autre Vincent-de-Paul. C'est par des prodiges de dévouement et de sacrifices que cet homme, qui était pauvre lui-même, est parvenu à nourrir et entretenir les 3000 pauvres qu'il a recueillis dans son asile.

Combien de misères seraient soulagées et combien de bonnes œuvres seraient opérées si le père Mazurette avait plus d'imitateurs parmi ceux qui ont l'avantage d'être riches !

5° M. l'abbé Louis Misaël Archambault, chanoine de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, et ancien curé de Saint-Hugues. Il est né à Saint-Antoine, comté de Verchères, le 14 juillet 1812. Il a fait ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe et il a été ordonné prêtre le 15 janvier 1837.

6° Didace Tassé, notaire et agent des Terres de la Couronne. Il a été registrateur du comté d'Iberville, et inspecteur des prisons, asiles et bureaux publics. Il a été aussi membre de la Chambre des notaires. M. Tassé était l'un des hommes les plus instruits de la province.

7° Martin Girouard, l'un des vétérans de la guerre de 1812. Il était âgé de cent ans. Il est mort à Sainte-Marie, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

8° Charles Duberger, protonotaire du district de Saguenay et registrateur du comté de Charlevoix. — Louis Napoléon Casault, registrateur du comté de Rimouski. — A. E. Léonard, notaire et registrateur du comté de Laval.—Le Dr G. H. Dufresne, registrateur du comté de Champlain.

9° William Fitzsimmons, ancien député de Brockville à la Législature d'Ontario et aux communes du Canada. Il est né à Donegal, en Irlande, en 1820.

10° Sir Mathew Baillie Begbie, juge en chef de la Cour Suprême de la Colombie Anglaise. Il est né en Angleterre en 1819. Il a étudié à Cambridge et il a été admis au barreau en 1844. Il a été nommé juge de la Cour Suprême de la Colombie Anglaise en 1858 et il est devenu juge en chef de la même cour en 1870.

11° Thomas P. Gorman, journaliste et rédacteur en chef du *Free Press* d'Ottawa. Il était âgé de 38 ans. M. Gorman est né dans l'île du Prince-Edouard. Il était catholique. Il était l'un des meilleurs écrivains de la presse anglaise.

12° Le Dr. Rémi Ferdinand Rinfret dit Malouin, ancien député de Québec-Centre à l'Assemblée Législative de Québec. Le Dr Rinfret est né à Québec le 5 juin 1818 et il a fait ses études classiques au Séminaire de cette ville. Il a étudié la médecine à Québec, et à l'Université Harvard à Cambridge, et il a été reçu médecin en 1845. Il a représenté Québec-Centre de 1874 à 1886. Il était libéral en politique.

13° Félix Geoffrion, notaire et député fédéral du comté de Verchères. M. Geoffrion est né à Varennes le 4 Octobre 1832. Il a reçu son éducation à l'école élémentaire du village de Varennes tenue par monsieur Eugène Talham, l'un des meilleurs instituteurs de l'époque. Il a été admis à la pratique du notariat en octobre 1853 et il a toujours exercé sa profession dans laquelle il a acquis une grande réputation. Il a été pendant plusieurs années membre de la chambre des notaires de Montréal et membre de la chambre provinciale des notaires après la promulgation de la loi créant une seule chambre de notaires. De 1854 à 1863 il fut régistreur du comté de Verchères ayant succédé dans cette charge à son patron monsieur le notaire Ménard. C'est pendant cette période de temps qu'il a acquis cette grande popularité qu'il a conservée jusqu'à son décès. Il a représenté le comté de Verchères de 1863 à 1867 dans l'assemblée législative de l'ancienne province du Canada et de 1867 à sa mort dans la Chambre des Communes. Du 8 juillet 1874 à décembre 1876 il a été ministre du Revenu intérieur dans le cabinet Mackenzie. Il avait remplacé Sir A. A. Dorion nommé juge en chef de la cour du Banc de la Reine. M. Geoffrion était l'un des plus brillants orateurs du parti libéral et son influence sur les masses était considérable.

\*.\*

\*.\* LA CROIX. (1) La Croix de Montréal est devenue la CROIX DU CANADA. Elle a considérablement agrandi son format, signe évident de prospérité.

Puisse cette prospérité augmenter de plus en plus car elle mettra le journal en état de faire tout le bien qu'il a en vue. Les journaux dévoués à la défense et à la propagation des saines doctrines devraient avoir une immense circulation dans toutes les classes de la société. Malheureusement cette circulation est presque toujours très restreinte.

ALBY

(1) Cette note devait être publiée dans le dernier numéro.

# LA SAINT-BARTHELEMY

ET LES PREMIERES GUERRES DE RELIGION EN FRANCE  
LEUR CARACTÈRE, LEURS CAUSES, LEURS AUTEURS

Par M. l'abbé LEFORTIER.

Deuxième édition, revue et augmentée. 1 fort vol. in-12..... \$0.75

“ Les Catholiques, gens de haine et de violence, étrangers à tout sentiment de tolérance, disposés à tout pour soutenir la superstition contre la raison, ne voyant plus d'autre moyen pour échapper à l'invasion de la vérité en France, concertèrent un massacre général des Protestants, d'accord avec le Pape, Philippe II et le roi de France, Charles IX.”

C'est à peu près en ces termes que tous les historiens protestants ainsi que les écrivains et les philosophes du siècle dernier, guidés par une haine aveugle contre le Catholicisme, ont formulé l'histoire des déplorables excès accomplis dans la nuit du 24 août 1572. Loin de moi la pensée de vouloir justifier, à un titre quelconque, cette criminelle entreprise, et je n'hésite pas à déclarer que la religion et l'humanité n'ont qu'une voix pour flétrir un forfait aussi sanglant qu'opposé à la charité évangélique et à l'esprit chrétien. Sur ce point, Catholiques et Protestants, amis et ennemis, s'accordent à dire que la Saint-Barthélemy est un crime impardonnable. Le Protestantisme, contre qui ce piège avait été dressé, fait sans peine cet aveu, il le fait hautement, avec complaisance, et personne assurément ne songe à lui en faire un reproche : il est si beau de se croire innocent et victime ! il est si doux de le proclamer ! Aussi, ceux qui périrent dans cette nuit fatale ne sont pas, aux yeux de leurs frères en religion, des morts vulgaires et condamnés à l'oubli : ce sont des saints dont le Protestantisme a religieusement recueilli les noms, et qu'il s'est hâté d'inscrire dans les annales de ses martyrs. Tristes martyrs ! cependant il faut l'avouer, que tous ces séditeux et ces brouillons qui, sous prétexte de revendiquer ce qu'ils appelaient leurs droits, ne craignaient pas de violer les devoirs les plus sacrés envers leurs semblables, leur souverain et leur patrie. Ceux que l'Eglise catholique honore comme martyrs ont bien été aussi les victimes des folies sanglantes des Néron et des Dioclétien ; mais nulle part on n'a lu qu'ils aient pris les armes pour repousser l'injustice par la force, ni formé des ligues, ourdi des complots, dans le but d'établir leurs autels sur les débris du trône des tyrans qui les opprimaient. Et pourtant, s'il faut en croire Tertullien, ce n'était pas le nombre qui eût fait défaut s'ils avaient voulu tenter un soulèvement. Mais, animés du véritable esprit de l'Evangile, qui repousse la violence, ils préféraient la mort à un triomphe qu'il eût fallu acheter au prix du sang répandu dans les horreurs des guerres civiles.

Ce rapprochement entre les martyrs du Protestantisme et ceux que l'Eglise catholique vénère n'est pas nouveau. Un poète contemporain et témoin de toutes ces luttes sanglantes connues dans l'histoire sous le nom de Guerres de religion, l'a fait avant nous

Ronsard, en parlant aux prétendus Réformés de son temps, leur adressait ces reproches dans un langage qui ne manque ni de hardiesse ni d'éloquence :

Et quoy ! bruler maisons, piller et brigander,  
Tuer, assassiner, par force commander,  
N'obéir plus aux rois, amasser des armées,  
Appelez-vous cela Eglises réformées ?  
Jésus, que seulement vous confessez ici  
De bouche et non de cœur, ne faisait point ainsi ;  
Et saint Paul en prêchant, n'avoit pour toutes armes,  
Sinon l'humilité, les jeûnes et les larmes ;  
Et les Pères martyrs, aux plus rudes saisons  
Des tyrans, ne s'armoient sinon que d'oraisons.

RONCARD, *Disc. sur les misères du temps.*

Quoi qu'il en soit, nous pouvons laisser sans danger le Protestantisme décorer du beau titre de martyrs les victimes de la Saint-Barthélemy : le nom ne fait rien à la chose, il ne la rendra ni plus ni moins odieuse.

Quand au Catholicisme, il condamne tous les crimes, même ceux qui seraient commis en son nom et pour sa défense ; aussi n'a-t-il pas été le dernier à manifester publiquement l'horreur que lui inspirait cette épouvantable boucherie ; mais ce qu'il ne peut, ce qu'il ne doit pas accepter, c'est le reproche qu'on lui a fait, et que ne cessent de lui adresser encore aujourd'hui les historiens d'une certaine école, d'avoir été l'auteur ou l'instigateur des massacres, de s'être même fait bourreau dans cette circonstance, pour conserver ses privilèges, au mépris des droits les plus saints de l'humanité et de la liberté de conscience. Avant de passer condamnation sur des actes d'une telle gravité, l'Eglise a bien le droit, je pense, d'exiger que la cause soit instruite, que les faits soient soumis à un examen sérieux et impartial, et que comme témoins on n'appelle pas seulement ses ennemis ou ses adversaires. Pour être défendu, le Catholicisme n'a pas besoin de recourir à la calomnie, à des inventions malveillantes et mensongères ou à des interprétations forcées, dans le but de plier les événements à son avantage, en leur donnant une physionomie autre que celle que leur a faite la réalité historique. En histoire comme en philosophie, nous ne réclamons que la vérité ; mais nous la voulons aussi pure, aussi lumineuse, aussi complète que le permettent l'éloignement des temps, la multiplicité, souvent la contradiction des témoignages pour et contre, et la complication des événements eux-mêmes.

Or, pour apprécier sainement les faits historiques placés à une grande distance des temps où l'on vit, il ne suffit pas, je pense, de trancher, pour ainsi dire, dans le vif d'une époque, d'y prendre un fait particulier, l'arrachant, si je puis ainsi parler, brusquement des entrailles de la société qui l'a produit, pour le présenter ensuite dans sa brutale nudité, dans un isolement complet aux yeux de la génération actuelle, en disant : voyez et jugez ! Il est évident qu'une pareille manière de procéder ne peut donner des événements qu'une connaissance incomplète et tout à fait insuffi-

sante pour asseoir un jugement sérieux. On ne peut dire, en effet, que l'on connaît suffisamment un événement historique, quand même on serait capable de lui assigner sa date avec exactitude, d'en énumérer toutes les circonstances dans leurs moindres détails, si avec cela l'on ignore les faits antérieurs qui l'ont préparé, les mœurs et surtout les idées, sous l'empire desquelles il s'est produit. Car ce serait une grave erreur de penser que les différentes phases de la vie des peuples sont des effets spontanés du hasard, sans causes qui les expliquent, sans lien qui les rattache au passé et en fait un point de départ pour l'avenir. Un peuple n'est pas une machine qui donne nécessairement ses produits. L'histoire d'un peuple ou seulement telle période de son histoire présente un ensemble d'idées, de vérités ou d'erreurs, de mœurs et de coutumes qui forment l'esprit, l'âme d'une société prise à telle ou telle époque de sa durée, et les événements extérieurs ne sont que la résultante de tous ces principes d'action. Ces éléments divers, en se développant, s'entre-choquent, se mêlent, se modifient et finissent par faire explosion, à peu près, comme les éruptions volcaniques sont l'effet du travail intérieur qui s'opère dans les entrailles de notre globe. Puisque les événements ne sont que des effets produits par toutes ces forces occultes qu'une société porte dans son sein, il va de soi que l'historien ou le philosophe qui vise à l'impartialité dans ses jugements, ne peut les considérer isolément et sans tenir compte des causes qui les ont amenés. Sans cette connaissance de la raison des faits, qui se trouve dans les idées, les institutions et les mœurs de l'époque, l'histoire, au lieu de se présenter à ses yeux comme le développement régulier des divers éléments qui constituent la vie d'un peuple, ne lui offrira que le tableau d'un tourbillon confus d'événements disparates, de révolutions sanglantes; ce sera l'image parfaite du chaos. Si, malgré cela, il prétend s'ériger en juge de ce qui s'est passé dans les siècles précédents, on peut dire *à priori* que ses jugements manqueront de justesse, parce que d'abord, ignorant la raison des faits, il les aura considérés seulement en eux-mêmes et dépouillés de tous les accessoires qui les expliquent; et en second lieu, parce qu'il aura jugé les faits avec les idées et les habitudes de son siècle, au lieu de les juger avec les idées et les mœurs de l'époque à laquelle ils se rattachent. Il en sera de ce critique absolument comme d'un juge, qui prétendrait apprécier le degré de culpabilité d'un homme, en comparant seulement le crime qu'on lui reproche aux lumières de la raison, sans tenir compte ni de l'état mental de l'accusé, ni des circonstances atténuantes. Je suis heureux de pouvoir confirmer ces principes, qui me semblent d'une importance capitale dans la question qui va faire le sujet de cette étude, par l'autorité du sage et judicieux Lingard : " Pour juger avec " impartialité nos ancêtres, dit-il, nous ne devons pas mesurer " leurs actions à nos mœurs et à nos connaissances actuelles; il " faut se reporter aux siècles où ils vivaient et réfléchir sur leurs " institutions politiques, leurs principes de législation et leur " gouvernement. "

C'est, je crois, parce qu'on n'a pas assez tenu compte de cette règle, dictée par le bon sens, que tant de jugements injustes ont été portés sur certains faits de l'histoire, tels que le pouvoir des Papes au Moyen Age, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la Révocation de l'Edit de Nantes, etc., et par suite de ces jugements, l'histoire, comme on l'a dit, est devenue une *conspiration contre la vérité*, au moins sur un grand nombre de points. Des esprits imbus de préjugés hostiles à l'Eglise ont détaché ces faits du fond qui les avait produits, les ont comparés aux idées et aux usages de leur temps, au lieu d'en chercher l'explication dans l'état des esprits et de la société à l'époque où ces événements se sont passés ; et soit ignorance, soit mauvaise foi de leur part, ils ont passé condamnation en mettant tout au compte de ce qu'ils appellent l'intolérance de l'Eglise. Pour ce qui est de la Saint-Barthélemy en particulier, j'avoue qu'il me semble quelque peu étrange de voir nos historiens rappeler sans cesse le saignant souvenir de la nuit du 24 août 1572, mettre une certaine complaisance à étaler, même aux yeux de de la jeunesse, toutes ces scènes de carnage, tandis qu'ils semblent affecter de passer sous silence tant de massacres non moins révoltants, tant d'actes d'impiété et de vandalisme, dont les Catholiques avaient été les victimes de la part des Huguenots.

Il ne faut pas croire, en effet, que la Saint-Barthélemy ait éclaté comme un coup de foudre dans un ciel serein ; non, comme tous les événements historiques, elle a eu ses antécédents, ses causes dans l'état de la société qui en a été témoin, et j'ajoute que, aux yeux de tout esprit impartial, le caractère du Protestantisme au XVI<sup>e</sup> siècle, les visées politiques de ses chefs, les excès de tout genre commis par les Huguenots avant cette terrible exécution, nous fournissent, sinon la justification d'un crime qui ne peut être justifié à aucun titre, du moins une explication satisfaisante, et, si j'ose le dire, des circonstances atténuantes en faveur de la société qui l'a commis. C'est au moins ce que j'espère faire voir dans la suite de ce travail. Il ressortira aussi de l'exposé des faits, que les guerres civiles qui ont déchiré la France à cette époque, c'est-à-dire de 1560 à 1572, et qu'on est convenu d'appeler *Guerres de religion*, avaient pour motif la raison politique et sociale autant que la raison religieuse. Le fanatisme protestant se réunit à l'ambition de ses chefs et se couvrit du manteau de la religion pour ébranler le trône et l'autel ; aussi dans la résistance qu'opposa la France à l'invasion de l'hérésie, la question sociale primait la question religieuse, ou plutôt ne faisait qu'un avec elle ; c'était la société tout entière qui faisait effort pour repousser une secte dont les doctrines et les actes tendaient à saper par la base l'ordre civil aussi bien que l'ordre religieux. S'il fut une époque où le nom de *Guerre de religion* put être appliqué avec justice à cette lutte, ce ne fut que plus tard, sous Henri III, à la formation de la Ligue. Alors, en effet, le but de la guerre étant d'écartier du trône un prince hérétique, son caractère devenait plus exclusivement religieux. Mais comme cette étude n'embrasse que les faits qui ont précédé la Saint-Barthélemy, avec l'examen raisonné de cette lamentable tragédie, je n'aurai pas à m'occuper du reste.

# L'AGE DE LA PIERRE

## ET L'HOMME PRIMITIF

Par l'abbé HAMARD, de l'Oratoire de Rennes

Ouvrage orné de plusieurs gravures

1 vol. de 495 pages..... \$1.00

Un archéologue de l'ancienne école, qui jouit en France d'une autorité légitimement acquise par ses travaux d'érudition, disait, il y a quelques années, de l'archéologie préhistorique et des temps qui en font l'objet : " L'engouement pour tout ce qui touche à cette phase mystérieuse de la vie de l'humanité prend de telles proportions qu'il y a lieu de craindre que ces études ne comptent bientôt des adeptes mal préparés et téméraires. Il faut bien le reconnaître, pour prendre brevet d'historien des âges qui n'ont pas d'histoire, il n'est pas besoin d'un lourd bagage d'érudition ; il suffit d'un peu d'imagination.

Quoique prononcées dans un moment de mauvaise humeur provoquée par les extravagances de la jeune science et par le nombre et l'étendue des travaux qui déjà l'encombraient alors, au risque de l'étouffer dès son berceau, ces paroles n'en ont pas moins trouvé leur confirmation dans les faits, et elles sont aujourd'hui encore, peut-être plus que jamais, l'expression exacte de la vérité. Dans les congrès scientifiques, comme au sein des Sociétés savantes, c'est une véritable avalanche de communications relatives aux temps antérieurs à l'histoire. L'on entasse mémoires sur mémoires, non pour démontrer,—c'est chose faite depuis longtemps, aux yeux de nos archéologues,—mais pour confirmer la légitimité des principes qui servent de base à la science préhistorique, pour en déduire de nouvelles conséquences, préciser et éclairer des détails jusque-là restés dans l'ombre.

Et ce ne sont pas seulement quelques privilégiés, savants d'occasion et, on peut le dire, à bon marché, qui sont admis à participer aux enseignements des maîtres en préhistoire ; déjà le grand public en est saisi. Grâce à la fécondité, parfois compromettante, des vulgarisateurs de profession, les nouvelles doctrines, plus ou moins dénaturées par d'ignorants adeptes, n'ont pas tardé à pénétrer au sein des masses, et il n'est pas besoin de dire que, présentées sous le couvert de la science, l'idole du jour, elles ont rencontré trop souvent dans la crédulité populaire le plus sympathique accueil.

Pourtant, les erreurs, même matérielles, ne manquent pas dans ces essais de généralisation prématurée. C'est au point qu'à diverses reprises les chefs de l'école ont dû protester énergiquement contre les bévues commises journellement par ces disciples plus zélés que rudents.

Afin d'en finir avec ces divergences compromettantes et ces altérations de l'enseignement officiel, ils n'ont pas dédaigné de descendre des hauteurs où ils planaient, entourés de leurs seuls adeptes, pour se faire à leur tour vulgarisateurs et donner à leur doctrine la promulgation qui lui manquait. Deux d'entre eux, MM. de Mortillet et Cartailhac, les principaux représentants du parti, se sont décidés à réunir, chacun de leur côté, en un volume accessible à tous, les idées qu'ils avaient semées jusque-là en divers recueils.

L'un de ces volumes vient de paraître.

Nous devons l'avouer, nous attendions mieux de son auteur.

Ce n'est pas que l'érudition ni la méthode fassent défaut dans le *Préhistorique* de M. de Mortillet. Malheureusement, à côté de ces qualités il y a l'esprit de système qui gâte tout. Pourtant ce n'est pas là encore ce qui nous a surpris. A cet égard M. de Mortillet a fait ses preuves et l'on ne pouvait compter sur une conversion subite; mais quand on est chef d'école, quand on s'arroge l'honneur insigne de légiférer en matière scientifique, l'on doit se respecter, respecter son public et aussi la grammaire; or, c'est là évidemment le moindre souci de M. de Mortillet. Le célèbre archéologue n'a pas jugé à propos de se départir de ce style familier, souvent incorrect, de ce ton tranchant, parfois agressif jusqu'à l'injure, qu'il affectionne dans ses polémiques journalières. Ce n'est pas ainsi que s'écrit un livre qui doit être comme le code d'une science nouvelle. Il faut chez un législateur plus de sangfroid et de dignité.

Malgré ces défauts, peut-être même à cause de ces défauts, l'ouvrage de M. de Mortillet est évidemment appelé à un succès d'actualité qui oblige à le prendre en considération. Son format modeste et la célébrité de son auteur lui assurent une diffusion considérable avec laquelle il y a lieu de compter. Dire que d'idées fausses, que de thèses aventureuses, que de systèmes fantaisistes, que de préventions antireligieuses il est destiné à propager parmi les gens du monde auxquels il s'adresse serait chose impossible; car tous ne sont point à même de discerner le venin qui se glisse sous un certain étalage d'érudition et d'observations parfois judicieuses, sous les dehors trompeurs d'une franchise et d'une impartialité apparente. Il faudrait qu'à côté du mal se trouvât le remède, à côté du venin, le contre-poison, et, sous ce rapport, notre littérature scientifique est malheureusement des plus pauvres.

A ce point de vue, l'on peut dire que le présent volume vient à son heure. Assurément nous ne prétendons point qu'il fournisse une réponse à toutes les difficultés que peut soulever, dans l'esprit du lecteur chrétien, le livre de M. Mortillet. Rédigé longtemps avant l'apparition de ce dernier, il ne saurait en être l'exacte contre partie. Cependant, si l'on en excepte la question chronologique qui doit être l'objet d'une étude ultérieure, il est peu de points abordés le par chef de l'école préhistorique qui ne trouvent ici leur solution.

Loïn de nous la pensée de présenter comme le dernier mot de la science orthodoxe ce timide essai. Et qui donc, en pareille matière, pourrait se flatter d'avoir évité toute erreur? Nous sommes si convaincu de l'imperfection de notre œuvre que nous avons hâte de solliciter, pour elle, l'indulgence du lecteur, tout en réclamant en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes.

Son origine explique en partie ses défauts. Ce livre n'était point destiné tout d'abord au grand public auquel nous osons le présenter aujourd'hui. Les trois parties qui le composent ont paru par fragments, sous des titres divers, dans la *Controverse*, Revue jeune encore, mais déjà prospère, dont le succès à depuis longtemps dépassé les espérances de son zélé fondateur. Il fallu tous les encouragements de nos amis et des nombreux lecteurs de cette feuille pour nous décider à réunir en volume, en les complétant quelque peu, ces articles épars. Puisse-t-ils, sous cette forme nouvelle, contribuer à déraciner quelques-uns des ces préjugés qui ne sont pas un moindre obstacle au progrès scientifique qu'à la foi religieuse!

Nous ne nous faisons point d'illusion sur l'accueil qui est réservé à ce livre dans le camp des transformistes et des préhistoriens avancés. Ou bien l'on fera autour de lui la conspiration du silence, ou bien l'on essaiera de l'écraser sous une avalanche d'injures: double procédé fort en usage, parce qu'il dispense d'entrer dans une discussion qui pourrait devenir embarrassante.

Cette perspective ne nous effraie point. L'expérience nous a appris à faire des injures le cas qu'elles méritent, c'est à dire à les laisser retomber sur la tête de ceux qui les profèrent et dont elles sont, le plus souvent, l'unique argument. Néanmoins, pour éviter tout malentendu, nous devons observer faire ici que nos critiques, parfois un peu sévères, ne visent que les hommes et leurs systèmes, non la science elle-même qu'on ne saurait en aucune façon rendre responsable des extravagances qui se débitent en son nom. Nous sommes loin d'oublier qu'elle est, avec la Révélation, l'un des moyens que Dieu a mis à notre disposition pour parvenir à la possession de la somme de vérités accessibles ici bas, et ces moyens ne sont pas si nombreux que l'on puisse en négliger aucun. Aussi, sommes-nous plein de respect pour les savants qui, passionnés pour la vérité seule, quelle qu'elle puisse être et à quelque source qu'elle soit puisée, la poursuivent de leurs investigations opiniâtres, sans arrière-pensée et avec le seul désir d'enrichir le trésor des connaissances humaines. Mais, autant nous avons d'estime et de reconnaissance pour ces savants désintéressés, autant il nous répugne de prendre au sérieux et de traiter avec égards ces hommes à systèmes, ces esprits aventureux et paradoxaux, novateurs téméraires et haineux jusqu'au fanatisme, qui, envisageant la science au travers d'un épais bandeau de préjugés antichrétiens, n'y voient et n'y cherchent autre chose qu'une arme pour démolir, s'il se pouvait, le vieil édifice des dogmes religieux, unique sauvegarde de la loi morale.

L

2 vo.

Objet  
et h  
pho  
Easo

Je

plus i

l'influ

et int

Cet

ne pré

mes e

pour l

un es

temps,

inatten

renouv

Depu

monde

si les r

des sav

partie p

guemen

des pri

peine à

sée, c'e

d'eux-m

Tel e

particul

paru ut

minaire

et dont

but et le

reprodu

noms se

Ce qu

les plus

applicati

couverte

**LES SAVANTS ILLUSTRES**DU XVI<sup>e</sup> ET DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Par C.-A. VALSON

DOYEN DE LA FACULTÉ CATHOLIQUE DES SCIENCES DE LYON

2 vol. in-12..... \$1.50

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE

## I

Objet de l'ouvrage. — Degrés divers dans les sciences. — Applications pratiques et industrielles. — La science pure. — Alliance de la science et de la philosophie. — Les grands savants ont été presque tous des philosophes éminents. — Enseignements qui résultent de l'étude de leur vie et de leurs œuvres.

Je me propose de retracer la vie et les travaux des savants les plus illustres du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, et surtout de faire ressortir l'influence décisive qu'ils ont eue sur le mouvement scientifique et intellectuel de leur époque.

Cette époque est une des plus importantes de l'histoire ; aucune ne présente peut-être un ensemble plus complet de grands hommes et de grands événements. Elle a été particulièrement féconde pour les travaux scientifiques : l'esprit humain prend tout à coup un essor extraordinaire ; on voit apparaître, presque en même temps, une foule de génies supérieurs, les découvertes les plus inattendues et les plus admirables se succèdent rapidement et renouvellent la face des sciences.

Depuis longtemps ces découvertes se sont répandues dans le monde entier et tout en rappelle le souvenir autour de nous. Mais, si les résultats scientifiques sont bien connus, il en est autrement des savants eux-mêmes. Le plus souvent on se borne à étudier la partie purement technique de leurs œuvres ; on néglige les enseignements et les grands exemples de leur vie ; on s'inquiète peu des principes et des méthodes qui les guidaient ; on s'intéresse à peine à tout ce qui concerne le travail philosophique de leur pensée, c'est-à-dire à ce qui constitue, en définitive, la meilleure partie d'eux-mêmes.

Tel est, au contraire, le point de vue auquel je me suis plus particulièrement placé. Mais, avant d'entrer en matière, il m'a paru utile de présenter au lecteur, sous forme de discours préliminaire, un exposé rapide des principes qui m'ont servi de base et dont la connaissance est nécessaire pour bien comprendre le but et le plan de cet ouvrage. En cela, du reste, je ne ferai que reproduire et suivre les idées de ces maîtres illustres dont les noms seront l'éternel honneur de l'esprit humain.

Ce qui, dans les sciences, frappe tout d'abord les regards, même les plus inattentifs, c'est le spectacle si varié et si brillant de leurs applications pratiques. On s'arrête volontiers à admirer ces découvertes industrielles qui, après être descendues des régions de

la spéculation pure, pénètrent dans le domaine de la pratique, y produisent toutes les merveilles dont nous sommes témoins, et finissent par modifier profondément les sociétés elles mêmes, en transformant jusqu'aux habitudes et aux usages de la vie privée ou publique. Il suffit d'avoir assisté à l'une de ces expositions universelles dont notre siècle a déjà plusieurs fois offert le spectacle, pour sentir tout ce qu'il y a de beauté, de grandeur et de puissance dans la science; une simple usine, un modeste atelier, suffiront même souvent pour nous donner une haute idée des victoires qu'il a été donné à l'homme de remporter dans sa lutte de chaque jour avec la matière et les forces de la nature.

Cependant tout cela ne constitue que le côté extérieur et, pour ainsi dire, le degré le plus inférieur de la science. Il convient même de ne pas trop s'y arrêter, afin de ne pas habituer l'esprit humain à ne voir dans la science que les inventions pratiques et à supposer que son but suprême est de nous procurer des machines à vapeur, des chemins de fer ou des télégraphes électriques.

Considérées en elles-mêmes, et indépendamment de leurs applications, les sciences ne nous offrent pas des sujets moins dignes de fixer notre attention et d'exercer notre intelligence. Les grands phénomènes de l'univers, les mouvements des cieux, avec leurs lois si générales et si harmonieuses, les belles théories de la physique et de la mécanique rationnelle, constituent autant d'objets d'étude qui ne le cèdent en rien aux merveilles les plus éclatantes de l'industrie. Les sciences abstraites, enfin, telles que la géométrie, l'analyse, et les diverses branches des mathématiques, quoique d'un aspect plus sévère et d'un accès plus difficile, exercent sur leur initiés un puissant attrait. Lorsqu'on voit se dérouler, dans leur simplicité majestueuse, quelques unes de ces théories où les grands génies mathématiques ont analysé les combinaisons infinies des nombres et des figures, et les lois mystérieuses des grandeurs et des petites, on éprouve la même admiration que lorsqu'on assiste au développement visible de l'une des lois primordiales de l'univers, et l'on se demande si la nature, dans l'immense variété de ses phénomènes, ne fait pas autre chose que traduire sous une forme sensible les lois absolues et éternelles du monde des abstractions.

A un degré plus élevé, la science se rattache à la philosophie et soulève les problèmes métaphysiques les plus délicats. Il ne faut pas oublier, en effet, que ces deux ordres de vérités sont intimement liés l'un à l'autre et se prêtent un mutuel appui. Aujourd'hui, on est trop porté à les séparer et à négliger dans les sciences le point de vue philosophique; et cependant rien ne saurait être plus nuisible à leur progrès que cette tendance regrettable. Sans entrer dans le développement de cette idée, bornons-nous à rappeler que presque tous les savants illustres ont été en même temps des philosophes éminents; et c'est au véritable esprit philosophique dont ils étaient animés, qu'ils doivent leurs plus belles découvertes. Ces grands hommes n'étaient pas simplement des géomètres ou des astronomes, des physiciens ou des chimistes; avant de faire

des calculs ou des expériences, ils avaient profondément médité sur l'objet de leurs études; avant d'analyser ou de formuler les lois de l'univers, ils les avaient déjà entrevues, et comme devinées, par la seule force de leur esprit; les calculs et les expériences n'étaient point, à leurs yeux, le but suprême de la science, mais plutôt les intermédiaires et les accessoires d'un autre travail qui s'élabore dans des régions plus élevées et dont la pensée et le génie sont les premiers instruments. Aussi, pour apprécier convenablement les grands maîtres de la science, il ne faut pas s'arrêter à la partie purement technique de leurs œuvres, il faut surtout les suivre dans le travail intime de leur pensée, analyser leurs méthodes, et traverser avec eux, et sous leur direction, les phases multiples et complexes de leurs tâtonnements, de leurs investigations et de leurs découvertes. Croirait-on sans cela les connaître convenablement? Suffirait-il pour bien apprécier un Copernic, un Klépler, un Newton, de savoir les lois mathématiques et les formules dans lesquelles ils ont résumé et comme condensé le travail de toute leur vie? Et ce travail lui-même d'une existence entièrement consacrée à l'étude et à la méditation, ne fermerait-il pas de nombreux et puissants enseignements?

Enfin leur vie elle-même est remplie d'utiles leçons. A une vaste intelligence, à un génie sublime, ils joignent ordinairement un esprit vraiment libre et exempt de préjugés, un caractère et un cœur richement doués des plus nobles qualités. Ils paraissent, et aussitôt le monde reconnaît en eux les maîtres de la science, les princes de la pensée et les modèles achevés que l'homme intelligent doit toujours avoir devant les yeux.

Les professeurs habiles conseillent à leurs disciples d'étudier les grandes découvertes dans les ouvrages mêmes des premiers inventeurs. Ce n'est point sans doute pour y trouver les procédés les plus expéditifs, ni même les méthodes les plus parfaites. Un modeste étudiant peut, de nos jours, reproduire, au moyen de quelques lignes de calcul, les admirables découvertes qui ont occupé la longue existence d'un Newton. Il ne faut pas s'en plaindre; cette extrême simplicité à laquelle se réduisent les lois fondamentales de la nature est un des plus beaux résultats dont la science puisse se glorifier; mais cette méthode, si elle devenait exclusive, aurait de graves inconvénients. Si l'esprit quitte trop volontiers ses guides naturels, pour suivre des voies larges et faciles, il s'expose à demeurer sans initiative et sans vigueur, et jamais il ne deviendra apte à découvrir à son tour et à enrichir la science de résultats nouveaux. Il y a une extrême différence entre le travail du savant qui recherche la vérité avec peine, à travers mille tâtonnements, et le travail de celui qui, transporté tout d'un coup au point culminant des choses, les domine dans leur ensemble et peut saisir, d'un seul coup d'œil, les principes avec leurs conséquences les plus éloignées. Celui qui a la louable ambition de rendre un jour à la science des services sérieux doit donc de bonne heure exercer son esprit et développer ses facultés en étudiant d'une manière approfondie les ouvrages des grands maîtres et en

passant souvent de longues années à leur école. Mais si cette méthode, appliquée à l'étude de leurs travaux purement scientifiques, offre déjà de si précieux avantages, quels excellents résultats ne doit-on pas en attendre quand on l'appliquera à la partie réellement philosophique de leurs œuvres; et quel ne sera pas le profit d'un esprit qui, laissant de côté les voies battues, entrera dans la société même des plus grands génies, s'entretiendra avec eux dans un commerce journalier, et sera ainsi admis, par une noble familiarité, à pénétrer dans leurs pensées les plus intimes ?

## LES JESUITES INSTITUTEURS DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

AU XVII<sup>e</sup> ET AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Par le P. CH. DANIEL. De la Compagnie de Jésus

1 vol in-12..... \$0.63

### TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Un Lauréat de l'Académie des sciences morales.—Son livre et sa science.—S'il est vrai, comme il l'affirme, que les Jésuites enseignent une métaphysique sans Dieu.—Son réquisitoire renouvelé en 1762.—Quelle sera notre réponse.

CHAP. II.—L'École historique du collège de Clermont au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.—Jacques Sirmond.—Le P. Petau et l'Histoire universelle.—Henri et Adrien de Valois.

CHAP. III.—Le P. Labbe et l'Histoire de France.—La Byzantine.—Les PP. Poussines et Maltret.—Du Cange.

CHAP. IV.—La géographie dans les collèges des Jésuites.—Sanson.—Les PP. Labbe et Briet.—Riccioli et la géographie réformée.—Voyages du P. Tachard.—Les Jésuites géographes jugés par M. Vivien de Saint-Martin.

CHAP. V.—Les nouvelles cartes de Guillaume Delisle.—La géographie astronomique et les observations des Jésuites.—Le collège Louis-le-Grand, succursale du Bureau des Longitudes.—La *Géographie Universelle* du P. Buffier.

CHAP. VI.—Les Petites Ecoles du Port-Royal.—Les livres et les hommes.—Le Règlement d'études du docteur Arnauld.—Emprunts au Jésuites.—La morale de Nicole.—Les racines grecques.

CHAP. VII.—Le *Ratio Studiorum* et ses détracteurs.—*Esprit de scribe*.—*Des mots, rien que des mots*.—Quelques commentateurs et critiques Jésuites.—Les PP. La Corda, Abram, Quartier.—Sanadon, Brumoy.

CHAP. VIII.—Les Jésuites et la langue française.—Le P. Bouhours, disciple et continuateur de Vaugelas.—Les caractères de la langue française.—La langue de Port-Royal.—M. D. Nisard

CHAP. IX.—Grammaire, rhétorique et poétique françaises du P. Buffier.—Les PP. Le Jay et Porée.—Le P. Tournemine, défenseur du génie de Corneille et de la langue de saint François de Sales.

CHAP. X.—Le cours d'histoire du collège Louis-le-Grand au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.—*Mémoire artificielle* du P. Buffier.—Mensonge et contradiction de Voltaire.—Rollin et le P. Buffier.

CHAP. XI.—Deux écoles historiques en présence.—Rollin et l'histoire ancienne.—Le P. Daniel et l'histoire de France.—Les PP. Bougeant et Griffot.—Les historiens de l'Église gallicane.—Les continuateurs de Rollin.

CHAP. XII.—Élèves et professeurs de philosophie.—Les PP. de la Chaize, Tournemine, Buffier.—*Habent sua fata libelli*.—Quelques témoignages.—Résumé.—Conclusion.

# PARTIE LEGALE

Rédacteur : **ALBY**

## DATES FIXES

**QUESTION.**—Lorsque les nouvelles lois fixent une date, elles ne se servent plus des anciennes expressions telles que la Saint Pierre, la Saint Michel, la Toussaint etc. S'ensuit-il que, dans les actes, ces expressions, consacrées par l'usage, sont interdites et qu'il faut nécessairement mentionner la date d'un mois quelconque v. g. le 6, le 10 etc, lorsqu'il s'agit d'obligations devant être exécutées à date fixe ?

**RÉPONSE.**—Le silence du code ne doit pas être interprété comme une défense de se servir des expressions consacrées. Ainsi s'il est dit dans un contrat quelconque qu'une somme sera *payée* à la Saint Pierre, à la Saint Michel, à la Toussaint, à Noël etc. la somme sera exigible au jour nommé qui est une véritable date fixe.

## TRIBUNAUX

*C. S. Québec*

21 août 1894

PRESENT M. LE JUGE ANDREWS

*Re*

MONTAGNON vs Fiset.

CONTESTATION D'ÉLECTIONS—ÉTRANGER.

**JUGÉ.**—Qu'un citoyen qui n'est pas sujet britannique n'a pas le droit de contester l'élection d'un échevin, et qu'en conséquence l'action doit être renvoyée.

**FAITS DE LA CAUSE.**—Le Dr. Michel Fiset ayant été élu échevin du quartier Saint Vallier à Québec, Montagnon contesta son élection pour défaut de qualification foncière. Le Dr Fiset, par ses défenses, prétendit que Montagnon, qui est français de naissance et qui n'a pas été naturalisé sujet britannique, n'a pas le droit, à cause de sa qualité d'étranger, de contester une élection municipale. Le juge Andrews s'est prononcé dans ce sens et l'action a été renvoyée.

## AUX CORRESPONDANTS

J. P. .... Je crois que vos difficultés ne peuvent être réglées d'une manière satisfaisante que par les tribunaux ecclésiastiques.

J. L. T. .... Un homme de loi qui connaît bien les lois municipales doit répondre à votre question. J'attends sa réponse.

De *La Presse* du 20 juillet 1894.

### LES "SLOT MACHINES"

UN HOTELIER CONDAMNÉ POUR ELLES, CEPENDANT IL RESTE ENCORE  
UN DOUTE EN LEUR FAVEUR

Un jugement qui intéresse les hôteliers a été rendu ce matin en cour de police par le juge Dugas, au sujet des boîtes connues sous le nom de "*slot machines*," où l'on dépose une pièce de cinq cents, ce qui permet au joueur de gagner une certaine quantité de cigares, ou rien du tout. On a pris comme "test case," la cause d'un hôtelier du nom de Lafleur. Le juge déclare que la question qui lui est soumise est assez difficile à résoudre. Il s'agit de savoir si en usant de ces machines on se livre à un jeu intéressé. La question n'a jamais été définitivement décidée ni aux Etats-Unis ni en France. Cependant la cour est d'avis que ce jeu est un jeu intéressé, en contravention avec la loi. Le juge Dugas déclare cependant qu'il désire que la question soit portée devant un tribunal supérieur. Lafleur est condamné à une amende de \$75 et les frais.

### AGENT.

M. le rédacteur du Propagateur,

Voulez-vous, dans mon intérêt et dans l'intérêt des agents de société commerciales et autres, me donner, dans le plus prochain numéro du journal, des explications sur la cause de "*La Banque du Peuple et Bryant et autres*." Cette cause a fait beaucoup de bruit, et, comme il s'agit d'affaires gérées par un agent, nous désirons la connaître parfaitement pour en faire notre profit.

Voire etc.

UN AGENT.

Montréal 2 août 1894.

RÉPONSE.—Il m'a été impossible de me procurer les documents qui concernent la cause dont vous parlez. Je sais simplement qu'il s'agit d'un agent qui a outrepassé ses pouvoirs. Le conseil privé a jugé que cet agent n'avait pas lié ses mandants Bryant et al. et il a condamné la Banque du Peuple. Cette dernière a alors intenté contre Bryant et al. une action en paiement de billets et elle a eu gain de cause. La Cour Supérieure et la Cour d'Appel se sont prononcées en sa faveur.

Croyant que tout ce qui concerne cette affaire peut vous intéresser, je reproduis les deux articles suivants d'un journal de Québec. Les deux procès Re La Banque du Peuple et Bryant et al. y sont mentionnés.

De l'*Electeur* du 16 Octobre 1893.

BRYANT

vs

LA BANQUE DU PEUPLE

La glorieuse incertitude de la loi!

Referant au jugement du Conseil Privé dans cette cause célèbre qui a provo-

qué beaucoup d'intérêt dans nos cercles commerciaux lorsqu'elle a été instituée, la fameuse revue légale de Londres, Angleterre, "The Law Quarterly Review," dont le rédacteur est sir Frederick Pollock, baronet, M. A., L.L. D., professeur de jurisprudence à l'université d'Oxford, publie, dans le numéro du mois d'octobre 1893, le commentaire dont suit la traduction, venant de la plume de son savant rédacteur : "Un agent malhonnête peut causer beaucoup de trouble à ses mandants et à d'autres personnes,—trouble qui n'est pas compensé par l'âcre plaisir que ressentent les avocats à discuter de jolies questions de droit. La morale qu'il faut tirer de la cause de "Bryant vs La Banque du Peuple" ("93 A. C. 170), pour les gens d'affaires, est la nécessité d'user d'une prudence extrême en faisant des affaires avec des mandataires (agents) de profession. Un gerant de banque constate que l'agent d'une compagnie est muni d'une procuration rédigée avec beaucoup de soin qui l'autorise à faire des contrats d'achat et de vente, de faire, accepter et endosser des billets et chèques (bills) et le reste, et sur la foi de ce document, il fait un prêt sur billets promissoires. Je la compagnie endossés *per proc.*, et s'aperçoit trop tard que la procuration n'autorise pas un prêt. Naturellement, en pareil cas, le prêteur est obligé en loi de constater l'étendue des pouvoirs de l'agent—l'abus de ses pouvoirs, du moment qu'ils existent, ne lui préjudicie en rien—mais le verbiage d'un document comme la procuration dans "Bryant vs La Banque du Peuple" est de nature à jeter de la confusion dans l'esprit d'un homme d'affaires habitué à la concision. Ce n'est ni plus ni moins qu'un piège."

Ces observations d'une aussi haute autorité en matières légales que sir Frederick Pollock et le fait que nos juges, qui ont siégé dans cette cause devant nos cours, étaient également divisés d'opinion, semble indiquer qu'au point de vue des affaires et du bon sens, si non au point de vue légal, la transaction de M. Dumoulin, gérant de la Banque du Peuple, avec l'agent de la maison Bryant aurait dû être maintenue par nos tribunaux.

De l'Electeur du 22 juin 1894.

La Banque du Peuple vient de remporter un succès important devant la Cour d'Appel.

Il s'agissait d'un montant de \$50,000 réclamé par la Banque de MM. Bryant, Powis et Bryant de Londres.

Ces messieurs, poursuivis d'abord sur les garanties collatérales fournies par leur agent ici, réussirent à échapper à une condamnation en alléguant que leur agent n'avait pas le droit de transférer des valeurs de ses mandants.

La Banque institua une nouvelle action, basée cette fois sur les billets escomptés.

M. le juge Caron accorda les conclusions de l'action.

A son tour, la cour de Révision cassa le jugement de M. le juge Caron, et renvoya l'action.

C'est le jugement du juge Caron que la cour d'Appel vient de rétablir, en cassant le jugement de la cour de Révision.

VIENT DE PARAÎTRE

# ROME ET JERUSALEM

RECITS DE VOYAGES

PAR

M. L'ABBÉ J.-F. DUPUIS, Docteur en Théologie

Un beau volume in-8 Jésus, de 540 pages, papier de luxe,  
avec 40 illustrations

Prix..... \$1.00, franco \$1.10. Pour les États-Unis \$1.20

## A LECOY DE LA MARCHE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

## La SOCIÉTÉ au TREIZIÈME SIÈCLE

L'Histoire nationale ; plan d'une étude générale du treizième siècle. — L'État moral et matériel de la société. — La Royauté et l'Opinion publique. — L'Ouvrier. — La Femme. — Le Sermon. — Le Théâtre. — Les Bains.

1 vol in-12..... 75 cts

Le titre de ce volume en dit assez la pensée. Aucune période du moyen âge n'a peut-être été l'objet de travaux plus nombreux que le siècle de saint Louis. Mais son histoire intime, mais l'état matériel et moral de la société française d'alors n'ont pas été retracés avec le même luxe de recherches et de détails que les expéditions ou les réformes législatives du saint roi. Cette lacune subsistera, je le sais, après l'apparition du présent livre : elle sera cependant un peu moins sensible, et je ne désespère pas de la combler un jour davantage, en publiant les leçons que j'ai consacrées, durant deux années consécutives, à cette vaste matière. Le désir manifesté par quelques amis ou par quelques auditeurs bienveillants me poussera très probablement à cet acte de vanité. Toutefois j'ai trop le respect du public pour lui offrir des ébauches aussi informe, et, en attendant que je les mette, autant qu'il me sera possible, au niveau des exigences de la critique contemporaine, je prie les personnes qui les ont honorées de leurs encouragements de vouloir bien reporter leur indulgence sur la série d'esquisses que voici.

Ces études, quoique entreprises à différentes époques et à divers points de vue, se rattachent entre elles par un lien étroit. Il n'en est pas une qui ne soit inspirée par le désir d'effacer les monstrueux préjugés répandus encore dans une notable portion de la classe éclairée contre le moyen âge, en particulier contre le siècle qui passe pour l'apogée de la civilisation chrétienne. Il n'en est pas une qui n'effleure quelque grande question sociale ; la question de l'opinion publique, celle de la condition de l'ouvrier, celle du rôle de la femme, celle de l'influence de la chaire, celle du théâtre national, sont traitées successivement dans ce petit volume. On aura donc déjà ici, à défaut d'un tableau complet, une vue d'ensemble et un aperçu général de l'immense domaine que j'ai appelé l'état de la société, et qui rentre essentiellement dans les appartenances de l'histoire, telle que la conçoivent aujourd'hui les esprits les plus justes et les plus élevés.

Une autre préoccupation que celle de l'historien se trahira peut-être également dans ces pages. Je ne le cache pas : en retraçant le passé, je ne détache pas mes regards du présent ; en réveillant ce qui a été, je songe à ce qui est. Certains *dilettanti* de l'érudition déploreront sans doute un pareil souci, et déclareront *a priori* qu'il me met un bandeau sur les yeux. Mais n'atteint pas qui veut les majestueux sommets de la critique sereine... et indifférente. *Homo sum* ; je suis de mon temps, et je suis de mon opinion. Ce qui ne prouve nullement que je poursuive avec moins d'ardeur la vérité, ni que je lui rende un hommage moins sincère partout où je la rencontre.

Est-ce à dire, d'ailleurs, s'il m'échappe une parole de regret, si quelque rapprochement peut favorable à notre époque s'impose à mon esprit, que je rêve de ramener de six siècles en arrière la société moderne, comme on accuse souvent les catholiques de vouloir le faire ? Non ; la vie des nations, comme celle des individus se recommence pas ; et j'ai la conviction que les plus habiles perdraient leur peine et leur temps dans une entreprise aussi téméraire. Mais je crois, avec beaucoup d'autres, que la fréquentation de ce moyen âge tant dénigré, et encore plus ignoré, serait, en bien des cas, profitable à la société moderne. Elle y puiserait certains éléments de salut et de prospérité dont elle perd de plus en plus la notion ; elle y apprendrait ce que valent, pour le bonheur des peuples, et la foi, et l'autorité, et la fidélité aux traditions nationales, ce trésor séculaire qui fait partie intégrante de la patrie. Je puis évoquer ici, sans exagération aucune, toutes ces grandes idées, car il s'agit du règne de saint Louis, et nul prince sur la terre ne les a représentées avec autant d'éclat.

Je ne me défends donc pas, encore une fois, de poursuivre, au delà du but immédiat de l'éclaircissement de certains points historiques, un but plus élevé, et plus pratique en même temps. Bien plus ; j'affirme qu'en cela je ne sors nullement du rôle de l'historien, et que je remplis, au contraire, la partie la plus essentielle de ce noble rôle. L'histoire ne serait plus rien si elle devait uniquement servir à satisfaire notre curiosité ou celle de nos semblables, quelque louable qu'elle soit ; ce serait un vain bruit de cymbales ; ce serait un corps sans âme ; et, en définitive, la vie est trop courte pour qu'on puisse raisonnablement la consacrer tout entière à une science aussi stérile, à une science qui n'aurait plus pour fin suprême le triomphe de la justice et le bien de l'humanité.

# LA FEMME CHRETIENNE

SA MISSION, SA FORMATION ET SA SAUVEGARDE

Par le **Rév. Pere F. X. SCHOUPE**, de la Compagnie de Jésus

Deuxième édition.—1 vol. in-18, 118 pages..... 20 ct

(suite et fin)

Au moment de la mort, les confrères du scapulaire peuvent compter sur une assistance particulière de Marie. Si cette Mère de miséricorde promet qu'elle sera notre sauvegarde dans les périls, n'est-ce pas dans le péril suprême de notre dernière heure, et dans les angoisses de l'agonie, que cette promesse doit recevoir son principal effet ?

-2) Préservation. En vertu de ce privilège, celui qui mourra pieusement revêtu du saint scapulaire, sera préservé de la damnation. Est-ce à dire qu'un associé sera sauvé en quelque état qu'il meure ? Tel n'est évidemment pas le sens de la promesse ; mais, qu'il sera sauvé parce qu'il ne mourra qu'en état de grâce. Marie lui obtiendra le don de la persévérance ; ou bien, s'il est tombé, la grâce de la conversion. Si quelque pécheur obstiné résiste à la grâce, Dieu permettra qu'il meure sans avoir son scapulaire, ou qu'il s'en dépouille lui-même avant de mourir, comme on l'a vu bien des fois.

-3) Délivrance. Ce privilège a pour objet la promesse faite par Marie de retirer promptement du purgatoire ses Enfants du Carmel, et spécialement le samedi après leur mort.

2° Influence morale du scapulaire. La dévotion de porter le scapulaire, dit Bergier, est bonne et salutaire, puisqu'elle porte les fidèles à honorer la Mère de Dieu, à imiter ses vertus, à réciter des prières, à fréquenter les sacrements, à pratiquer les bonnes œuvres.

En effet cette livrée de Marie est une profession continuelle de foi, et un stimulant pour le bien. Le scapulaire nous parle : il nous avertit que nous sommes consacrés au service de Marie, que nous devons porter dignement sa livrée et honorer par notre conduite notre céleste Maîtresse. Il nous fait entendre de plus, que ce vêtement extérieur est un symbole du vêtement spirituel de la grâce et du vêtement de la gloire dont nous devons être revêtus...

3° Indulgences et participation de prières. Il serait trop long d'énumérer les indulgences, dont le Saint-Siège a enrichi la confrérie du scapulaire ; contentons-nous d'indiquer ici l'indulgence plénière qu'on gagne le jour de la réception du scapulaire, aux conditions ordinaires ; et celle qu'on obtient à l'article de la mort, en invoquant, au moins de cœur, le saint Nom de Jésus, si l'on ne peut se confesser et communier.

Enfin les associés du saint scapulaire entrent en communication

des prières, sacrifices et autres biens spirituels de tout l'Ordre du Carmel.

Résumons tous les avantages du saint scapulaire par ces paroles de saint Alphonse : Je sais, ô Marie, dit cet illustre et pieux Docteur, que ceux qui portent votre saint habit, sont regardés par le Seigneur d'un œil favorable ; et qu'il n'est rien qu'ils ne puissent se promettre de votre protection : surtout le pardon de leurs péchés, la persévérance, votre assistance à la mort, et enfin l'exemption des peines du purgatoire, ou du moins l'avantage de les voir abrégés.

Ne faut-il pas, après cela, accepter avec empressement une si grande grâce ? et recevoir le scapulaire, si on ne l'a pas encore, le porter toujours fidèlement, et faire ce que l'on peut pour propager une si salutaire dévotion ?

Mais quelles sont les conditions requises pour participer aux précieux avantages du scapulaire ?

III. Pratique.—1° Il faut que le scapulaire soit béni une première fois et imposé à celui qui désire le recevoir, par un prêtre muni d'un pouvoir spécial à cet effet.

2° Il faut le porter constamment, nuit et jour, en maladie comme en santé, et spécialement à l'heure de la mort.

3° Il faut le porter *en scapulaire*, c'est-à-dire passé au cou, de manière que l'une des parties pende sur la poitrine et l'autre sur le dos. Il importe peu qu'on le mette sur la chair ou sur les vêtements inférieurs.

4° Pour le privilège sabbatin,—1) il est requis de garder la chasteté selon son état : c'est-à-dire, comme le requiert l'état de veuvage, de mariage ou de célibat, dans lequel on se trouve ;—2) si l'on sait lire, il faut réciter tous les jours le *petit office de la sainte Vierge* ; si l'on ne sait pas lire, observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, et faire maigre le mercredi et le samedi de chaque semaine. Ces obligations peuvent être, pour des causes raisonnables, commuées par les confesseurs qui en ont le pouvoir.

5° Pour gagner les indulgences, il faut, comme toujours, en remplir les conditions.

Voilà tout ce qui est requis pour participer aux grands privilèges du scapulaire. Avouons que Marie exige bien peu. Si, pour nous accorder de si grands biens, elle nous obligeait à porter un habit de pénitence, à remplir les conditions les plus pénibles, nous devrions encore recevoir avec reconnaissance ce gage précieux de notre salut, et le presser avec joie sur notre cœur. Avec quel amour devons-nous donc porter la sainte livrée de Marie maintenant que, pour les plus légers sacrifices, elle garantit notre bonheur dans le temps et dans l'éternité ?

## CHAPITRE XI.

### Dévotion à Saint Louis de Gonzague.

Après avoir parlé de la dévotion à la sainte Vierge, nous ajouterons quelques mots sur la dévotion à saint Louis de Gonzague :

parce que les jeunes personnes du sexe trouvent, dans l'exemple et la protection de ce jeune Saint, un moyen singulièrement efficace pour se préserver de la contagion du vice, et se diriger dans le choix prudent d'un état de vie.

Jésus-Christ, par l'organe de son Vicaire, l'illustre Pape Benoît XIII, a donné saint Louis de Gonzague pour patron et pour modèle à la jeunesse chrétienne.

Unissant en sa personne les grâces du jeune âge à tous les charmes de la vertu, saint Louis de Gonzague se présente à nous comme un ange conducteur, prêt à guider nos pas dans le voyage de la vie.

Heureux les gens, heureuses les jeunes vierges, qui le prennent pour guide, qui l'honorent par une dévotion particulière et s'appliquent à suivre ses exemples.

Pour être parfaite, selon les vues de Jésus-Christ, la jeunesse doit pratiquer une vertu essentielle, éviter un dangereux écueil et prendre avec sagesse une détermination importante. La vertu si nécessaire à la jeunesse, c'est la piété; l'écueil si dangereux, c'est le monde et ses vanités; la détermination à prendre, est celle qui concerne l'état de vie. Toute jeune personne doit chercher et choisir l'état de vie que Dieu lui destine, l'état qui est sa *vocation*, à laquelle est attachée la grâce spéciale de Dieu, et le bonheur même ici-bas.

Or, saint Louis de Gonzague a rempli cette triple tâche de manière à pouvoir nous servir de modèle à tous. Fixons donc les yeux sur lui et considérons, I. comment il pratiqua la piété; II. comment il évita l'écueil que lui présenta le monde, III. comment il termina sa jeunesse en entrant dans la carrière que Dieu lui destinait.

I. Piété.—La piété est la première fleur qui doit orner la jeunesse chrétienne : si la jeune fille est pieuse, elle conservera son innocence, et l'on verra se développer en elle toutes les vertus et tous les talents. Sans la piété elle s'égarera infailliblement ; la piété seule peut la sauver au milieu des mille dangers qui l'environnent. *In quo corrigit adolescentior viam suam?* Comment la jeune marchera-t-elle dans le bon chemin ? demande le prophète et il répond : *In custodiendo sermones tuos* (Ps. 118) : ce sera en gardant les paroles du Seigneur, qui demande avant tout la piété.

Destiné à servir d'exemple à la jeunesse, Louis de Gonzague devait donc être avant tout un modèle de piété. Dieu lui avait donné des parents vertueux. Don Ferdinand de Gonzague, marquis de Châtillon, comprenait que l'éducation chrétienne de ses enfants était le premier de ses devoirs ; et la marquise sa femme était une personne d'une rare vertu. Le jeune Louis, à peine capable d'articuler quelques sons, apprend à prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, à faire le signe de la croix ; et bientôt docile aux leçons de la digne mère, il sait parfaitement l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique* et les autres prières du chrétien : il les récite avec une touchante piété, il prend plaisir à les redire, à les répéter et demande qu'on lui apprenne encore davantage.

Quand on en fut venu à l'étude du catéchisme, cet enseignement si sublime dans sa simplicité, si fécond dans sa brièveté, Louis reçut avec bonheur ces leçons nouvelles. Il semblait n'avoir pas de plus douce jouissance que d'entendre parler de Dieu et des choses saintes : il écoutait avec une merveilleuse avidité, et faisait lui-même sur les mystères des demandes qui excitaient l'admiration.

Sa mère, véritable mère chrétienne, ne se bornait pas à lui apprendre la lettre du catéchisme, elle s'étudiait à lui en donner l'intelligence et la pratique : c'est-à-dire qu'elle lui inspirait l'amour de Dieu et de sa loi sainte, l'horreur de la désobéissance, du mensonge et de tous les vices.

Formé par ces saintes leçons, Louis de Gonzague avait dès l'âge le plus tendre des heures de prière réglées. Avec quelle exactitude et quelle dévotion il s'acquittait des prières du matin et du soir ! Avec quel respect il se tenait, surtout à l'église, qu'il savait être le lieu saint, la maison de Dieu ! On le voyait près de sa mère, agenouillé à deux genoux, les mains jointes, les yeux doucement attachés sur l'autel, et tout le corps dans une posture si respectueuse, qu'il semblait être un ange devant le trône de Dieu.

A mesure qu'il avançait en âge, sa piété devenait plus solide, parce que sa foi devenait plus forte et plus vive. De là cette constante fidélité à ses exercices religieux. Ni les amusements de l'enfance, ni les occupations multipliées, ni les voyages, ni le dégoût, ne purent lui faire omettre ses prières : rien à ses yeux n'était une raison de s'en dispenser. Une fois le soir, malgré la fatigue, il voulut réciter selon sa coutume les psaumes de la pénitence, à la lumière d'une lampe, lorsque, vaincu par le sommeil, il s'endormit. Par malheur la lampe, placée trop près du lit, mit le feu aux rideaux, et le saint jeune homme devait être suffoqué par la fumée ou consumé par les flammes. Mais Dieu le sauva par une sorte de miracle : comme pour montrer que la piété n'a rien à craindre dans les plus grands dangers ; et qu'un jeune homme solidement pieux, fût-il jeté au milieu des flammes, sera protégé de Dieu, comme les trois enfants dans la fournaise de Babylone.

Que dire de l'esprit de foi avec lequel il assistait au saint sacrifice de la Messe ? Comment exprimer la dévotion avec laquelle il fréquentait les sacrements. Quand il confessa la première fois ses fautes au saint Tribunal, il fut pénétré d'un repentir si vif, qu'il tomba en défaillance aux pieds du prêtre. Et quand il eut le bonheur d'être admis à la Table sainte, et de recevoir le pain des anges de la main du Cardinal Borromée, il parut au yeux de ce saint Prélat comme un séraphin.

Le Saint Sacrement était le premier objet de sa dévotion ; ses moments les plus délicieux étaient ceux qu'il passait aux pieds du saint Tabernacle, et pour donner une idée de la dévotion avec laquelle il accomplissait une action si sainte, il suffit de dire qu'il employait la moitié de sa semaine à la préparation et l'autre moitié à l'action de grâces. C'était dans la sainte Communion

qu'il puisait cette force chrétienne, avec laquelle il marchait chaque jour d'un pas ferme dans le beau chemin de la vertu.

A cet amour pour Jésus Louis joignait la plus tendre dévotion à Marie. Dès l'âge de neuf ans, prosterné à Florence devant une image miraculeuse de la Mère de Dieu, il se consacra à elle pour toujours en faisant le vœu de chasteté perpétuelle.

Est-il nécessaire de dire quels furent pour Louis les effets de cette solide piété? Tous les biens, toutes les vertus lui vinrent avec elle : l'obéissance, la douceur, l'esprit de travail, la charité, la générosité de caractère, se développaient en lui de jour en jour; et l'on vit s'accomplir en sa personne ces magnifiques promesses du Seigneur : *Le juste sera comme l'arbre planté près du courant des eaux, qui donne des fruits en son temps, et dont les feuilles ne tombent point* (Ps. 1.) *il croîtra comme le palmier : planté dans la maison du Seigneur, il fleurira dans les parvis de notre Dieu.* Ps. 91.

Louis de Gonzague nous a donné l'exemple de la piété, d'une piété basée sur la connaissance parfaite des mystères de la foi, sur l'assiduité à la prière et la fréquentation des sacrements; en un mot, il nous a montré l'exemple d'une piété solide : il va nous apprendre en second lieu, comment nous devons éviter le dangereux écueil qui attend la jeunesse.

II. Le plus formidable écueil de la jeunesse, l'écueil où se brisent tant de nacelles, c'est le monde et ses séduisants appas. Placé à l'entrée de la vie, le jeune homme voit s'ouvrir devant lui un double chemin, dont l'un mène au salut, l'autre à la perdition; l'un est la voie pure de la vie chrétienne, l'autre, le chemin large où la jeunesse imprudente se précipite en foule, trompée par mille illusions.

Telle est la situation de tout jeune homme, telle fut la situation de Louis de Gonzague : il se vit en présence de la séduction, qui l'engageait et le sollicitait à préférer, comme les autres, les jouissances de la vie à la vertu austère de Jésus-Christ.

Que fera-t-il dans cette alternative? Se jettera-t-il en aveugle dans les bras d'un monde maudit par le Fils de Dieu?—Ce danger ne fit qu'éblouir un moment notre jeune Saint, mais ne l'atteignit pas. Sa piété solide et éclairée lui servit de sauvegarde. Instruit à l'école de Jésus-Christ, il connaissait le monde et ses vanités, comme il connaissait la vertu et ses véritables trésors : il avait pesé le monde dans la balance de l'éternité. Ce fut pour figurer cette céleste prudence de notre Saint, qu'un peintre le représenta les yeux fixés sur une balance d'or, qu'un ange tenait devant lui. Dans cette balance se trouvait, d'un côté, un globe couvert de fleurs, symbole du monde et de ses joies éphémères, et à l'autour de ce globe un cercle de flammes, image du feu éternel qui succède à un moment de plaisir. Sur le second plateau, on voyait deux palmes, croisées en sautoir, et entourées d'un cercle de fleurs magnifiques : c'était le symbole des vertus chrétiennes, qui, après cette courte vie, sont récompensées par une éternité de gloire et de délices. Au bas, l'artiste avait écrit ces mots : *Quid horum æternitatem?* Que vaut ceci, que sert tout cela pour l'éternité?

Cette légende, qui reproduisait les propres paroles de Louis de Gonzague, ce symbolisme ingénieux qui l'accompagnait, dépeignent à merveilles l'esprit de notre Saint, et la hauteur de vue avec laquelle il envisageait le monde, et ses pièges désastreux. Animé de ces sentiments, le saint jeune homme ne peut avoir pour les faux biens de la terre que mépris et dégoût. Voit-il l'or qui brille, voit-il l'éclat des honneurs et des plaisirs ? Le monde vient-ils le solliciter sous les formes les plus perfides ? Il lui oppose cette grande question : *Quid hoc ad aternitatem ?* Que sert tout cela pour l'éternité ? et aussitôt ces grandeurs s'évanouissent, et le piège que le monde lui cachait n'a plus aucun danger pour lui.

Voit-il les pénitences, les bonnes œuvres des Saints ? cette même parole : *Quid hoc ad aternitatem ?* devient une lumière, qui lui en montre la valeur inestimable...

C'est ainsi que Louis de Gonzague déjoue les séductions du monde et demeure fidèle à la vertu.

Mais quand un jeune homme a l'âme assez élevée pour fouler aux pieds les plaisirs frivoles ; le monde alors, ne pouvant posséder en maître ce cœur généreux, veut du moins y avoir une part. Pour y parvenir, il use de détours et vient parler un langage insidieux. Il faut, dit-il, servir Dieu sans doute, mais il faut aussi donner quelque chose à la jeunesse ; il faut être pieux, mais on ne doit pas le paraître trop ouvertement ; si vous montrez franchement la piété, *que dira-t-on de vous ?*... Et voilà le respect humain, vain mais funestre épouvantail, que le monde met en jeu pour intimider la jeunesse, et la détourner des sacrements, des exercices religieux, de l'heureux sentier de la vertu.

Tel fut le piège que le monde tendit aussi à Louis de Gonzague, alors surtout, qu'étant à la cour d'Espagne, il fut mis au nombre des pages d'honneur du prince Don Jacques, fils du roi catholique Philippe II...

Que fera notre pieux adolescent ? Après avoir courageusement triomphé des vanités du monde, se laissera-t-il vaincre par le respect humain ? La vertu, qui fait sa gloire et son bonheur, vaudra-t-elle, comme il arrive à tant d'autres, s'évanouir devant la crainte chimérique du *qu'en dira-t-on ?* Non, Louis de Gonzague ne court aucun danger : sa piété solide le sauvera du respect humain, comme elle l'a sauvé de la séduction. Dieu avant tout ! Ma conscience avant tout ! voilà ses maximes, voilà sa règle et le principe de sa force de caractère : il craint Dieu, et n'a point d'autre crainte...

À la vue de cette noble conduite, de cette fidélité inébranlable à ses devoirs de chrétien, que disait le monde ? À quoi se réduisait le *qu'en dira-t-on* si formidable ? Le monde était forcé de rendre hommage à la vertu : on regardait Louis de Gonzague comme un gentilhomme accompli, comme un caractère élevé, qui possédait la fermeté des convictions, et le courage de la vertu.

C'est ainsi que saint Louis nous apprend à triompher du monde, à découvrir ses pièges, à éviter ses écueils. Voyons, en troisième lieu, comment il nous apprend à connaître et à suivre notre vocation.

III. Vocation.—La jeunesse chrétiennement passée vient aboutir, comme naturellement, à un état de vie marqué par la Providence. Cette heureuse entrée dans un état est le couronnement de l'éducation chrétienne et la récompense de la vertu. L'état de vie dans le langage chrétien, s'appelle *vocation* : parce que l'état qui convient à chacun, est celui que Dieu lui destine et auquel Dieu l'appelle.

Or, quel est cet état, quelle est cette vocation ? Voilà d'abord la question qui se pose. Le jeune homme, la jeune personne, doit connaître sa vocation ; et puis la suivre fidèlement.

Louis de Gonzague, parce qu'il a le cœur pur, parce qu'il a prié Dieu de lui manifester sa volonté, connaîtra bientôt la carrière où Dieu l'appelle. Il la connaît d'abord par la simple lumière de sa raison aidée de la grâce ; il la connaît ensuite par une lumière d'en haut : Dieu daigna lui faire entendre une voix miraculeuse : il l'appela clairement à la vie religieuse dans la compagnie de Jésus.

Louis connaît donc sa vocation ; mais quelle vocation pour un jeune prince, l'aîné de sa famille ?... et comment suivre une telle vocation ?

Un caractère trempé, fort par les principes de la foi, comme l'était celui de notre Saint, saura tout exécuter. Louis comprend que lorsque Dieu parle, toutes les affections humaines doivent se taire ; quand Dieu appelle, l'homme doit obéir. Il obéira à la voix de son Dieu.

Les obstacles prévus se dressent devant lui : son vieux père s'irrite, le chasse de sa présence... puis, désarmé par le respect, par les larmes de son fils dont il connaît la tendresse, il se livre à la douleur, lui montre ses cheveux blancs qu'il fera descendre dans la tombe... " O mon père vénéré, lui répond en pleurant le saint " jeune homme, Celui qui m'appelle saura essuyer vos larmes et " changer en joie toutes vos afflictions. " Enfin après une lutte de trois ans, et grâce à des prières continuelles, il triompha des oppositions de son père ; et il eut la joie d'entendre de la bouche du vieillard ces consolantes paroles : Allez, mon fils, où Dieu vous appelle ; je vous donne ma bénédiction.

Une fois dégagé de toute entrave, il vole où Dieu le veut, il entre dans la carrière qui lui est marquée, et ne songe qu'à la parcourir avec la plus grande perfection. Il avait, disait-il, reçu cette leçon du Marquis son père, que celui qui prend un état, doit y faire honneur, et le remplir le plus parfaitement qu'il lui est possible...

Aussi le vit-on se distinguer par l'exactitude aux moindres devoirs de sa sainte profession, par la pratique exemplaire de toutes les vertus religieuses. Il promettait les œuvres les plus éclatantes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, quand, au bout de six ans, la main de Dieu vint le cueillir comme un fruit mûr pour le ciel.

Sa mort fut sainte comme sa vie : ce fut celle des bienheureux. Il mourut jeune encore, âgé seulement de 24 ans ; mais sa mission

était remplie sur la terre : il avait laissé pour toujours un exemple à la jeunesse.

Jeunes personnes, suivez cette exemple : alors votre vie sur la terre sera une vie honorable aux yeux de Dieu, des anges et des hommes ; une vie pure et glorieuse qui aboutira comme celle de Louis de Gonzague à un bonheur sans fin.

#### Dévotion des six Dimanches de S. Louis de Gonzague.

La célèbre dévotion des *six dimanches* de saint Louis de Gonzague doit son origine à Sa Sainteté le Pape Clément XII. Ce pieux Pontife voulant encourager la jeunesse chrétienne à implorer par un solennel hommage la protection de son glorieux Patron, ouvrit le trésor de l'Église, et, par un décret du 21 décembre 1737, accorda six indulgences plénières à ceux qui sanctifieraient six dimanches consécutifs, en mémoire des six années que passa saint Louis de Gonzague dans la vie religieuse.

Les conditions prescrites pour gagner l'indulgence plénière chacun des six dimanches, sont, 1<sup>o</sup> de se confesser, de communier et de prier aux intentions du Saint-Père, six dimanches consécutifs ; 2<sup>o</sup> de faire chaque fois, soit de pieuses méditations, soit des prières vocales ou d'autres œuvres de piété chrétienne en l'honneur de saint Louis de Gonzague.

Cette dévotion, si hautement recommandée par le Saint-Siège, est particulièrement efficace pour obtenir le succès dans les études, le don de chasteté, la grâce de connaître et de suivre chrétiennement sa vocation. Les six dimanches pieusement pratiqués produisent des fruits admirables : que de jeunes gens y ont trouvé la guérison de plaies invétérées et le gage d'un heureux avenir.

Comme exercice de piété, on a coutume, chacun des six dimanches, de faire une méditation, ou d'entendre une instruction sur les vertus et les exemples du Saint. Ces vertus s'offrent en foule aux regards : c'est son innocence et son horreur du péché, son esprit de pénitence et de mortification, sa piété et son esprit de prière ; sa dévotion à la sainte Vierge et au Saint Sacrement, son mépris du monde et du respect humain, son esprit de travail et son application à tous ses devoirs, sa force d'âme et de caractère, sa charité, sa prudence à consulter Dieu au sujet de sa vocation, et sa fidélité à la suivre ; c'est l'aimable douceur de ses mœurs, son obéissance et son respect pour ses parents et pour ses supérieurs, le soin qu'il eut d'employer tous les moyens de sanctification, enfin les récompenses qu'il a reçues de Dieu durant sa vie, au moment de sa mort, et dans la glorieuse éternité.

## V I E D E S S A I N T S

Et des Bienheureux de l'ordre de Saint-François

(Abrégé de l'*Auréole séraphique*.)

Par le T. R. P. LEON

Ex-Provincial des Franciscains de l'Observance

1 très fort volume, in-12.....Prix : \$1.00

# LA GLOIRE D'YPRES

A MADAME LA CONTESSE DE RESBECQ.

(suite et fin)

Et il indiquait une plate-bande.

“ Je vous donne ces tulipes, qui vont fleurir pour la première fois. Jamais je n'en ai vendu. Cette année, pour l'amour de vous, en mémoire de mon ami, je vendrai toutes mes tulipes de semis. Priez Dieu qu'elles soient belles ! ”

La première partie de cette harangue avait fait tressaillir de joie Guyonne, mais la fin lui serra le cœur. Elle fit néanmoins bonne contenance, remercia son hôte, et voulut lui faire ses adieux.

“ Je retournerai à Bruges demain, ” dit-elle.

“ Oh ! non, ” dit Van Floris : “ il faut rester à Ypres pour voir fleurir vos tulipes. D'ici à trois jours elles seront épanouies ; je les montrerai au chanoine Agricola Bulbosus, et nous saurons, à un florin près, ce qu'elles valent. ”

La cousine de Guyonne, de son côté, lui ayant fait de grandes instances pour qu'elle restât encore quelques jours au béguinage, la veuve se décida, et promit de revenir le surlendemain chez Van Floris.

Sans parler à ses filles de la promesse de l'amateur de tulipes, elle leur recommanda de bien prier le bon Dieu avec elle, et passa toute la journée du lendemain en pèlerinage, visitant toutes les églises et chapelles d'Ypres, et se recommandant aux saints patrons des jardiniers, saint Fiacre et sainte Rose de Lima, patronne de ses filles.

Le surlendemain, elle fit mettre à Rose, Rosette et Rosépine leurs atours du dimanche, robes de serge blanche bordées de galons noirs et mantilles de taffetas, et les conduisit au logis de Van Floris.

Jacqueline les accueillit joyeusement.

“ Monsieur vous a attendues toute la matinée, mesdames, ” dit-elle. “ Il était très gai. Il a diné en moins d'une demi-heure ; il est sorti tout de suite après, pour aller chercher le chanoine, et il m'a bien recommandé de vous prier de l'attendre céans. Veuillez entrer dans le salon. Il y a sur la table des cadeaux pour ces demoiselles. ”

Les jeunes filles devinrent rouges de plaisir, et coururent vers la table. Trois colliers de jais, trois écharpes de dentelle de Flandre, trois bouquets de roses blanches et trois boîtes de bonbons y étaient posés. Tandis qu'elles se paraient de leur colliers, de leurs fleurs et de leurs dentelles, et croquaient des bonbons de chocolat, leur mère, heureuse de les voir si contentes, s'était approchée de la fenêtre.

“ Maman, maman ! ” dit Rosépine, “ voyez donc comme nous sommes belles ! ”

“ Ca, ” disait Jacqueline émerveillée, “ c’est vrai ! Mais plus je regarde ces demoiselles, moins je peux deviner quelle est l’aînée des trois. Maître Van Floris m’a bien dit qu’elles étaient jumelles, mais il aime à me faire des contes. ”

“ Il vous a dit la vérité, ma bonne, ” dit Guyonne.

“ Pourrais-je aller l’attendre au jardin ? ”

“ Monsieur a emporté la clef, madame ; mais, à travers la grille, vous pourrez voir les tulipes. Il y en a une qui rend monsieur bien content, mais rien qu’une. Parmi les nouvelles, toutes les autres sont du fretin, comme il dit. Il les a cueillies, et me les a données. J’en ai orné ma cuisine. Venez voir comme c’est joli. ”

En effet, devant une petite statue de la sainte Vierge, œuvre naïve d’un sculpteur en bois du pays, était posé, sur une tablette recouverte d’un lambrequin de vieille tapisserie, un vase de grès, émaillé de bleu, où s’épanouissaient une vingtaine de tulipes communes, bien jolies pourtant, et que Guyonne s’étonna de voir condamnées.

“ Ah ! madame, ” dit Jacqueline, “ ces amateurs ont de si drôles d’idées ! — J’ai vu le chanoine payer mille florins à un marchand de Harlem une fleur dont je n’aurais pas donné un patard, et j’ai entendu dire à mon maître que, si jamais un fleuriste trouvait la tulipe bleue, il pourrait gagner des millions. ”

Guyonne traversa la cour et colla son visage contre les barreaux de la grille peinte en vert, mais elle ne vit rien : les toiles étaient tendues pour préserver les tulipes de l’ardeur du soleil.

Il fallut prendre patience. Enfin l’on entendit une clef tourner dans la serrure de la porte d’entrée, et maître Van Floris, s’effaçant, fit entrer le premier un gros chanoine, dont la figure exprimait la belle humeur et la bonté. Sans même jeter un coup d’œil dans le salon ouvert, ils se dirigèrent tous deux vers le jardin. Van Floris ouvrit la grille, et, apercevant dame Guyonne dans la cour, lui fit signe de venir, d’un air mystérieux et triomphant. Le chanoine entra dans le jardin et se dirigea droit vers la plate-bande des semis. Tandis que Van Floris enlevait le chassis de toile claire, le chanoine mit ses lunettes et s’agenouilla dans l’allée. — Dame Guyonne s’était approchée timidement. Elle demeura fort surprise. Une seule tulipe restait de toutes celles qu’elle avait vues en boutons trois jours auparavant. Un tuteur d’osier, attaché par quatre petits rubans de soie assortis aux nuances de la fleur, soutenait la tige de cette tulipe isolée. Elle était grande, d’une forme parfaite, et ses pétales, arrondis au sommet, et dont l’onglet régulier encadrait d’élégantes étamines, étaient rayés de jaune vif, d’écarlate, et brun pourpre et de blanc pur.

Le chanoine, ôtant et remettant ses lunettes, la regardait de près, puis d’un peu loin, puis encore de près. Il finit par la contempler les mains jointes. Van Floris, les poings sur les hanches, regardait le chanoine d’un air qui voulait dire : Je le savais bien !

Cinq minutes se passèrent ainsi. Puis le chanoine, se relevant

avec l'aide de Van Floris, dit avec le ton d'un homme profondément convaincu :

“ C'est elle ! c'est elle-même ! c'est la Gloire d'Ypres ! c'est la tulipe qui fut détruite par une bombe pendant le siège en 1678, la tulipe que l'on cherche en vain depuis dix-huit ans. Elle est retrouvée ! c'est elle ! Ah ! maître Van Floris, que vous êtes heureux ! — Dites, combien voulez-vous de cette fleur ? ”

“ Elle n'est pas à moi, ” dit Van Floris : “ je l'ai donnée à madame. C'est avec elle que vous aurez à traiter. ”

“ Madame, ” dit le chanoine, “ je ne vous le cache pas, je désire passionnément posséder la Gloire d'Ypres. C'est dans mon jardin qu'elle fut tuée en 1678, et je la pleurai comme un père pleure son enfant. Venez voir ma collection : vous y choisirez vingt tulipes en échange. Je n'en réserve aucune, madame : je possède la Sainte-Barbe, la Claire-Eugénie, le Duc d'Albe, l'Impératrice, la Flamboyante, le Calice-d'or, la Nuit-sans-lune, la Diane-d'Éphèse et cent autres. Vous pourrez choisir. ”

“ Hélas ! monsieur l'abbé, ” dit Guyonne, “ j'ai trois filles à marier, et ce n'est pas avec des tulipes que je monterai leur ménage. Je m'en rapporte à vous : donnez-moi ce qui sera raisonnable. ”

“ Trois filles à marier ! ” fit le chanoine ; “ pauvre madame ! c'est un grand souci. Je sais ce que cela doit donner de tablature, moi qui ai la tête rompue par mes trois neveux, qui veulent que je leur trouve femme, comme si c'était mon état de marier les gens. ”

“ Ah ! monsieur l'abbé ! ” dit Van Floris, “ vous auriez mauvaise grâce à vous plaindre de vos neveux, trois bons garçons, si sages, si rangés, tenant si bien leur magasin de toiles, vivant en si bon accord ! Dame Guyonne aussi est bien partagée : ses filles sont douces, laborieuses, bien faites, et jolies, jolies... comme des tulipes. — Allez donc chercher vos filles, madame Guyonne ! ” ajouta-t-il à demi-voix.

“ Rose, Rosette, Rosépine, venez donc remercier maître Van Floris de ses beaux cadeaux ! ” alla dire Guyonne à ses filles, tandis que Van Floris et le chanoine échangeaient quelques paroles.

Les trois sœurs vinrent au jardin, et le chanoine jeta un cri d'étonnement et d'admiration en voyant apparaître ces fleurs vivantes et semblables entre elles.

Une demi-heure après, Jacqueline servit le café, le thé, les gaufres et toute sorte d'autres bonnes choses au chanoine, à la veuve, à Van Floris, aux trois sœurs et à trois jeunes convives de bonne mine que Jacqueline était allée quérir de la part de leur oncle. Pierre, Paul et André Sproit venaient de s'établir marchands de toile à Ypres, après avoir et bien dûment prouvé qu'ils savaient tisser et même construire eux-mêmes leurs métiers. Leur maison était toute montée, mais n'avait pas encore d'enseigne. Le bon chanoine, ce jour-là, pensa que ce serait une jolie enseigne que celle des “ Trois Roses ”, et que trois sœurs, unies entre elles et toutes charmantes, conviendraient fort bien à trois frères associés

et non moins charmants. Il en parla le soir même à ses neveux ; et comme c'étaient des neveux d'une espèce rare, qui ne contraignaient jamais leur oncle, ils le prièrent de demander à dame Guyonne si elle voulait bien d'eux pour ses gendres. Dame Guyonne ne dit pas non ; ses filles ne tardèrent pas à dire oui, et le chanoine eut la joie de bénir les trois mariages le même jour et de devenir possesseur de la Gloire d'Ypres. Dame Guyonne ne voulut pas la lui vendre, trop heureuse d'avoir ce trésor à lui donner ; mais le bon chanoine combla de cadeaux les trois jeunes ménages.

La belle tulipe appelée la Gloire d'Ypres fleurit encore dans les jardins flamands, et le magasin de toiles à l'enseigne des "Trois Roses" est encore l'un des plus achalandés de la ville d'Ypres. Mais on avait oublié comment et pourquoi la fleur et l'enseigne portaient ces noms charmants : tant les historiens ont la méchante habitude de conserver le souvenir des coquins, et de laisser se perdre la mémoire des honnêtes gens et la généalogie des fleurs !

---



---

## SUPPLEMENT AUX VIES DES SAINTS

ET SPÉCIALEMENT AUX

# PETITS BOLLANDISTES

D'après les documents hagiographes que les plus authentiques et les plus récents

Par le R. P. dom PAUL PIOLIN

Bénédictin de la Congrégation de France

3 très forts vols. grand in-8° raisin, format de notre édition *Petits Bollandistes*  
Prix \$6.25

L'important ouvrage du R. P. dom Paul PIOLIN est le complément nécessaire et indispensable de la 7<sup>e</sup> édition des *Petits Bollandistes* ainsi mis au courant de l'histoire hagiographique jusqu'à nos jours.

Cet ouvrage, honoré d'une lettre du saint-père, a reçu l'approbation d'un grand nombre de princes de l'Eglise, notamment de Leurs Eminences les cardinaux Guibert, archevêque de Paris ; Donnet, archevêque de Bordeaux ; Pie, évêque de Poitiers ; de NN SS. les archevêques et évêques de Besançon, de Reims, de Chambéry, d'Albi, d'Angoulême, d'Amiens, de Langres, de Mende, de Nancy, de Troyes, d'Agen, de Moutiers, etc., etc.

La presse catholique, d'autre part, est unanime à proclamer la supériorité des *Petits Bollandistes* sur toutes les *Vies des Saints* parus de nos jours.

De ces divers et nombreux témoignages, nous ne citerons que le suivant :

"Reims, le 13 mars 1888.

"Messieurs,

"Je m'associe volontiers aux éloges mérités que vous a valu la dernière édition des *Petits Bollandistes* de Mgr Paul Guérin.

"Le savant auteur avait réussi à faire une œuvre vraiment intéressante à tous les points de vue, et par l'immense érudition qu'il y avait déployée, et par la sage critique qui l'avait guidé, et par le ton de pieuse onction qu'il avait su donner à ses écrits.

"Si considérable qu'elle soit, une hagiographie n'est jamais complète. Chaque jour apporte de nouveaux documents qui mettent en lumière des points jusque-là restés obscurs ou inédits ; d'ailleurs l'Eglise ne cesse jamais de produire des saints qu'il est utile de proposer à l'éducation de tous. Il s'en suit donc qu'il est nécessaire de composer le supplément nécessaire à l'œuvre de Mgr Guérin que le docte Bénédictin qui l'a entrepris et si heureusement achevé.

"Je ne puis donc, Messieurs, que vous féliciter du service que vous avez rendu à l'érudition et à la piété catholique, et c'est d'un cœur sincère que je fais des vœux pour la diffusion d'un ouvrage qui se recommande aux meilleurs titres.

"Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

"† B. M. Card. LANGÉNIEUX, archevêque de Reims"

# CATALOGUE GENERAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

<b>Berthier</b> (R. P.) Missionnaire de la Salette.—Abrégé de théologie dogmatique et morale avec les notions les plus importantes du droit canon, de liturgie, de pastorale, de théologie mystique et de philosophie chrétienne. 1 vol. in-8.....	\$1.50
—Des Etats de vie chrétienne et de la vocation, d'après les docteurs de l'Eglise et les théologiens. 1 vol. in-18.....	\$0.40
—La jeune fille et la Vierge chrétienne à l'école des saints. 1 vol. in-18.....	\$0.40
—La mère selon le cœur de Dieu. 1 vol. in-12.....	\$0.40
—La vierge-mère. Brochure in-12.....	\$0.15
—Le livre de tous. 1 vol. in-12.....	\$0.40
—Le prêtre dans le ministère des missions, des retraites et de la prédication. 1 vol. in-8.....	\$1.25

Les supérieurs de plusieurs communautés de missionnaires ont remis un exemplaire des premières éditions de cet ouvrage entre les mains de chacun de leurs sujets ; et il est des prêtres qui puisent dans ce livre les instructions qu'ils adressent tous les dimanches à leurs ouailles. L'exposition de la doctrine chrétienne dans cette 3me édition, a été faite, avec tant de soin et entremêlée de tant de traits historiques que nous ne doutons pas qu'un prêtre qui la parcourra tous les ans dans les prônes du dimanche, en ayant soin de varier les traits ne puisse intéresser et instruire solidement son auditoire.

Un missionnaire écrivait à l'auteur une lettre dont voici un extrait textuel, vous avez affaire à un missionnaire dont tous les succès vous reviennent. " C'est avec vos armes que je lutte, et que " Dieu aidant, je fais quelque bien. Je vous avouerai même que " je réussis, grâce à votre *Prêtre dans le Ministère de la prédication*. Aussi, il m'est venu bien des fois en pensée que ce livre " devrait être répandu partout et que si les prêtres l'avaient il en " résulterait un bien immense pour les âmes, et je dirai même pour " l'Eglise, j'en ai des preuves sensibles."

—L'état religieux. 1 vol. in-18.....	\$0.40
—Paroles et traits historiques les plus remarquables. 1 vol. in-8.....	\$0.75
—Un bouquet des plus belles fleurs. 1 vol. in-8.....	\$0.40

- 
- Une corbeille des plus belles fleurs. 1 vol. in-8..... \$0.40
  - Une guirlande des plus belles fleurs. 1 vol. in-8..... \$0.40
  - Quelle est ma vocation. 1 vol. in-18..... \$0.20
  - Sententiæ et exempla biblica. 1 vol. in-32..... \$0.38

**Berthon** (L).—*Voir Bellécus.*

**Bertrand** (M. l'abbé V.)—Petits sermons où l'on ne dort pas. 4 vols in-12..... \$2.00

**Besson** (Mgr, évêque de Nîmes)—Conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon pendant les années 1864 à 1874.

*On vend séparément.*

- L'année d'expiation et de grâce (1870-1871) sermons et oraisons funèbres. In-12..... \$0.75
- L'année des pèlerinages (1872-1873), sermons. In-12..... \$0.75
- Le Décalogue ou le loi de l'Homme-Dieu, 2 vols in-12... \$1.50
- L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu. In-12..... \$0.75
- L'Homme-Dieu. In-12..... \$0.75
- Le Sacré-Cœur de l'Homme-Dieu, sermons prêchés à Besançon et à Paray-le-Monial en juin 1873. In-12..... \$0.75
- Les béatitudes de la vie chrétienne ou la dévotion chrétienne envers le Sacré-Cœur. In-12 ..... \$0.75
- Les Mystères de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu. In-12..... \$0.75
- Les Sacrements, ou la grâce de l'Homme-Dieu. 2 vols in-12..... \$1.50
- Œuvres pastorales. 2 vols in-12..... \$1.50
- Œuvres pastorales, 2ème série, 1878-1882. 2 vols in-12... \$1.50
- Œuvres pastorales et oratoires 3ème série 1883-1887. 2 vols in-12..... \$1.50
- Panégyriques et oraisons funèbres. 2 vols in-12 ..... \$1.50
- Panégyriques et oraisons funèbres, éloges académiques. Nouvelle série, in-12..... \$0.75

- Panégyriques oraisons funèbres, éloge académique, troisième série. In-12..... \$0.75
- Bessonies** (M. l'abbé de).—Manuel des serviteurs de Ste-Anne. 1 vol. in-18..... \$0.40
- Mois de Saint-Joseph d'après l'encyclique de Léon XIII. "Quamquam pluries." In-18..... \$0.20
- Beuvelet.**—Méditations, publiées par des prêtres de l'Immaculée Conception de Saint-Dizier. 3 forts vols in-12..... \$2.00
- Biblia Sacra**, vulgatæ editionis. 1 fort vol in-12 de 1400 pages, \$1.50, relié..... \$2.00
- Biblia Sacra**, vulgatæ editionis. 1 vol. in-8..... \$1.25
- Biblia Sacra**, vulgatæ editionis, juxta editionem, cura et studio C. Varcellone. 2 vols grd in-8..... \$3.00
- Bienfaiteurs de l'enfance** (les) et de la jeunesse au XIX siècle, recueil de biographies anecdotiques offert aux élèves des maisons chrétiennes d'éducation. 1 vol. in-8, illustré..... \$0.40
- Billot** (M. l'abbé).—Prônes réduits en pratique, pour les dimanches et les principales fêtes de l'année, avec une table indicative des Fêtes propres à une mission ou à une retraite. 2 vols in-8..... \$1.50
- Billuart Summa Sancti Thomæ**, hodiernis Academicarum Moribus accommodata, editio nova optimæ auctoris simillima, a mendis vero vindicata nolisque illustrata, cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ Sacræ, sub augusto nobilissimoque patronice illustrissimi ac RR. D. D. J. J. B. Lequette, episcopi Atrebatensis et Audomarensis. 9 beaux vols in-4, à 2 col..... \$10.00
- Billuart** (P. Ch.-René).—Summa sancti Thomæ hodiernis academix moribus accommodata, sive Coursus theologicus. 10 vols in-8..... \$7.50
- Binet** (R. P.) S. J.—Abrégé des maximes des saints, ou le moyen d'être saint. In-18..... \$0.50
- Marie chef-d'œuvre de Dieu, ouvrage corrigé par le R. P. Jeunesseaux, de la même compagnie. In-12..... \$0.50